



Des Nouvelles de Thélod

N° 03/2024

ENQUÊTE DECONNECTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT EXISTANTS

Le projet de création de la station d'épuration est bien avancé. Lors de la mise en service, la déconnection des fosses septiques sera obligatoire.

Le bureau d'études Génie de l'Eau est chargé de les recenser.

Il convient de prendre rendez-vous avec eux si vous êtes concerné ou de les informer si vous n'avez pas de fosse septique. Précision : l'enquête concerne également les fosses déjà déconnectées.

Cette démarche est nécessaire pour les demandes d'aide à la déconnection et à la vérification des installations sinon tous les frais seront à votre charge.